

Difficulté en commentaire d'arrêt

Par **Nils**, le **02/03/2022 à 18:18**

Bonjour les juristes, je me permets ce post afin de recueillir vos conseils avisés. Je suis actuellement en L3 droit privé et mon partiel final prendra la forme d'un commentaire d'arrêt. Voici mon problème : je peine à savoir ce qu'il convient d'apprendre comme contenu.

Notre cours de contrats spéciaux étant très dense (près de 100 pages) et les partiels se rapprochant ; je sais que je vais devoir trier l'essentiel de ce qui ne l'est pas. En l'état des choses, je souhaitais savoir quelles étaient vos méthodes/techniques pour avoir des notes correctes en commentaire d'arrêt. Notamment en contrats spéciaux qui est une matière avec laquelle je rencontre des difficultés.

Je remercie ceux qui répondront à mon post,

Bonne journée,

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2022 à 07:24**

Bonjour

En tant que chargé de TD, l'erreur que je vois le plus souvent est que les étudiants ne commentent pas l'arrêt mais font une dissertation.

Le conseil que j'ai à vous donner : dans vos développements à chaque fois que vous mentionner un principe, il faut faire le lien avec l'arrêt.

Par **Nils**, le **03/03/2022 à 11:09**

Super conseil - merci Isidore ! :)

Par **mariondu66**, le **07/07/2022 à 11:02**

Moi, ce que je fait en tant qu'étudiante en Licence de droit, c'est que je fait par rapport au TD et à leurs thèmes.

Perso, si une partie du cours n'a pas été vu en TD alors je ne vais pas l'apprendre par coeur, je vais juste le lire plusieurs fois régulièrement car cela peut juste te servir potentiellement pour justifier ton propos dans le devoir ou de l'utiliser comme exemple.

Donc, déjà apprend les thèmes de tes TD par coeur comme ça tu pourra situer le thème de ton examen par rapport aux thèmes des TD et tu pourra éviter le hors sujet.

Dans mon université, mes profs m'ont toujours dis: " ce que vous n'avez pas vu en TD peut pas tomber à l'examen final".

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/07/2022** à **08:09**

Bonjour

[quote]

Dans mon université, mes profs m'ont toujours dis: " ce que vous n'avez pas vu en TD peut pas tomber à l'examen final".

[/quote]

Vous faites bien de préciser dans votre université, car dans la mienne ce n'est pas comme cela que ça sa passe ?